

Bulletin de la Société de Linguistique de Paris

TOME LXXXVI — 1991

FASCICULE 1

Pages

I-XXIII	PROCÈS-VERBAUX des séances de l'année 1990.
1-17	Xavier MIGNOT. Ordre des mots, linéarité du langage et structures syntaxiques.
19-35	Christos CLAIRIS. Identification et typologie des fluctuations.
37-47	Michel ARRIVÉ. Linguistique et psychanalyse.
49-87	Martine MAZAUDON et John B. LOWE. Du bon usage de l'informatique en linguistique historique.
89-157	Françoise BADER. Problématique du génitif thématique sigmatique.
159-193	Sylvain VOGEL. Syntagme verbal et aspect en pašto.
195-210	Anna M. ORLANDINI. La négation dans la phrase simple en latin.
211-244	Paulo DE CARVALHO. « Deixis objective » vs « deixis subjective ». Sur les « substantifs démonstratifs » du latin.
245-273	Irina FOUGERON. La conjonction adversative <i>a</i> en russe contemporain et son rôle dans l'organisation du texte.
275-315	Claude VINCENOT. Les voyelles nasales du polonais. Étude panchronique.
317-358	Alain LEMARÉCHAL. Dérivation et orientation dans les langues des Philippines (exemples tagalog).
359-370	NOTES ET DISCUSSIONS.
361-365	André MARTINET. Finales nasales mobiles et prénasalisées indo-européennes.
367-370	Pierre SWIGGERS. Les archives Meillet au Collège de France : additions et corrections à l'inventaire.
371-386	RÉSUMÉS en langues étrangères des articles.

PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

MINCKOSIECK

Toutes les communications relatives à la rédaction ainsi que les ouvrages pour compte rendu doivent être adressés impersonnellement à :

SECRETARIAT DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE
École Pratique des Hautes Études, 4^e Section, à la Sorbonne 75005 Paris

Toutes les communications relatives à l'administration de la Société, et notamment à l'envoi des publications et aux séances, doivent être adressées à l'administrateur :

M. A. CRÉPIN
18, rue Saint-Simon, 80000 Amiens

Les cotisations doivent être envoyées :

- 1^o) soit par virement ou versement au C.C.P. de la Société 174-54 C Paris;
- 2^o) soit par chèque de banque sur Paris exclusivement au nom de :

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS
École Pratique des Hautes Études, 4^e Section, à la Sorbonne 75005 Paris

Dans tous les cas, il est instamment recommandé de faire connaître clairement le nom et l'adresse du cotisant.
La correspondance relative aux finances de la Société doit être adressée uniquement au trésorier : M. LEMARÉCHAL

à l'adresse de la Société, École Pratique des Hautes Études,
4^e Section, à la Sorbonne 75005 Paris

Le montant de la cotisation annuelle pour 1992 est fixé à 290 F (France et Étranger) pour les membres individuels, et à 580 F (France et Étranger) pour les bibliothèques et instituts.

IDENTIFICATION ET TYPOLOGIE DES FLUCTUATIONS*

SOMMAIRE. — *La fluctuation de phonèmes est la possibilité pour le même locuteur, dans les mêmes circonstances, de faire alterner librement deux ou plus de deux phonèmes dans la même unité significative, et cela seulement pour certaines unités du lexique.*

L'étude des fluctuations a permis de distinguer entre une morphologie contextuelle et une morphologie libre ou tropologie.

Il est possible d'envisager différents types de fluctuations selon trois points de vue : 1) du point de vue des rapports des phonèmes considérés entre eux ; 2) du point de vue des causalités qui les provoquent ; et 3) du point de vue de la dynamique linguistique.

1. Les antécédents.

Au centre de la réflexion sur la notion de « fluctuation » en tant que terme de linguistique générale se situe la mise en place de critères qui puissent permettre la reconnaissance des faits de fluctuation en tant que tels. Bien que ces phénomènes aient dû faire partie depuis toujours du fonctionnement de toute langue, leur prise en charge systématique et leur mise en valeur dans le cadre théorique de la linguistique fonctionnelle sont relativement tardives¹.

Nous devons le terme de fluctuation à Kenneth L. PIKE² qui avait traité de cette question dès 1947.

Pike présente les faits de fluctuation³ en utilisant, selon son

* Communication présentée dans la « Journée d'Étude » intitulée *Fluctuations* de l'UFR de linguistique générale et appliquée, Université René Descartes, Sorbonne, le 16.04.88.

1. Première utilisation du terme dans ce sens par un fonctionnaliste : Christos CLAIRIS, Première approche du qawasqar, *La linguistique*, 13, 1 Paris, PUF, 1977, notamment p. 150-151.

2. PIKE, *Phonemics : a Technic ...*, (1^{re} éd. 1947), p. 122-123. Le phénomène lui-même avait été relevé et cerné par André MARTINET, en 1945 ; cf. ci-dessous, p. 3 (note 11).

3. *Ibidem*, p. 122-127.

habitude, des exemples en *kalaba*⁴. Ainsi l'alternance des sons [s] et [z] dans les mots «tasse», qui se prononce *lasa* ou *laza*, et «épée», qui se prononce *zulī* ou *sulī*, est à interpréter comme fluctuation entre phonèmes pleins («full phonemes») : il est en effet prouvé que dans la même langue les sons en question sont des phonèmes, puisqu'ils s'opposent dans des environnements identiques (*nisa* «homme», *niza* «trois»). Il précise ensuite que cette variation est limitée aux deux mots cités et qu'elle n'a pas lieu dans d'autres mots. Auparavant il prend soin de distinguer ce qui est variation libre et qui se situe entre «full independent phonemes» et «submembers of phonemes» entre phonèmes ou entre variantes, dirions-nous. De plus il précise que dans le cas d'une fluctuation entre phonèmes («full phonemes») le remplacement d'un phonème par un autre se fait «sporadiquement» et «arbitrairement» (p. 125 a). Cette précision de l'arbitraire des fluctuations est importante parce qu'elle montre que dès le départ les fluctuations sont reconnues comme tout-à-fait indépendantes de ce que nous appelons, à la suite d'André MARTINET, «variétés d'usage»⁵.

Dans la tradition de la tagmémique, des chercheurs travaillant dans le sillage de Pike ont relevé dans leurs descriptions des faits de fluctuation. Je cite, à titre d'exemple, Furne RICH, qui en 1963 signalait⁶ des fluctuations de phonèmes en *arabela*, langue indo-américaine du Pérou de la famille *zaparo* :

«Although /n/ and /r/ are clearly separate as shown in these illustrations : /ninyu/ 'to come', /rinyu/ 'to breathe', /nanu/ 'wild', /ranu/ 'to give birth', there is some fluctuation of the two phonemes by most speakers in a limited number of morphemes : /nyuryuku/ or /ryuryuku/ 'egg'.»

Parmi ceux qui, suivant les enseignements de Pike, ont prêté une attention particulière aux faits de fluctuation, nous devons citer la linguiste américaine Mary Ritchie KEY. Après avoir étudié les fluctuations pendant ses recherches sur les langues indo-américaines de Bolivie⁷, M. R. Key, invitée par André Martinet à présenter la phonologie du *chama* dans *La linguistique*, fut la première à introduire le terme de fluctuation dans le

4. *kalaba* : A hypothetical language used for problems ; each «dialect» of Kalaba is considered a separate structural system and contains all the data of that «language» (PIKE, *Phonemics*... p. 241 a).

5. Voir MARTINET, *Éléments*..., 1960, chap. V.

6. RICH, 1963, p. 194.

7. Voir Mary Ritchie KEY, *Comparative Tacanan Phonology*, Mouton, The Hague-Paris, 1968, 107 p.

milieu fonctionnaliste avec son article «Phonemic pattern and phoneme fluctuation in Bolivian chama (tacanan)»⁸. Elle définit la fluctuation entre phonèmes à la suite de Pike comme «the optional use of one phoneme or another in a given word or morpheme»⁹. Son affirmation «The phonemes must be similar in some way, either by points or manner of articulation» doit être circonscrite dans les exemples de chama qu'elle cite ou dans d'autres cas bien précis. Cette affirmation ne peut être comprise comme un critère identificatoire à un niveau de théorie générale, car nombreux sont les contre-exemples observés où des phonèmes articulatoirement éloignés peuvent parfaitement fluctuer¹⁰. Notons d'ailleurs que Pike lui-même ne formule nullement une telle exigence.

Aujourd'hui une réflexion théorique sur la fluctuation et une observation systématique des faits sont devenues nécessaires pour les fonctionnalistes. D'autant plus nécessaires que d'une façon tout-à-fait étonnante la notion de fluctuation a été absente des travaux fonctionnalistes jusqu'à la dernière décennie. Pourtant André Martinet déjà, dans la «Description phonologique avec application au parler franco-provençal d'Hauteville (Savoie)»¹¹, faisait remarquer, dans des termes repris exactement dans *La description phonologique*..., que «Des doublets comme *běr'dāsě, věr'dāsě* f. 'écureuil' *bārūsō vārūsō* 'ver qui loge sous la peau des bovidés' n'impliquent pas du tout une tendance actuelle à la confusion des deux phonèmes /b/ et /v/. On a, dans les cas de ce genre, affaire à deux formes phonologiques parfaitement distinctes». En effet les faits décrits ici correspondent parfaitement à une fluctuation de phonèmes. Cependant dans les nombreuses descriptions linguistiques de tout niveau ainsi que dans les ouvrages élaborés dans le sillage d'André Martinet, les faits de fluctuation proprement dits ne sont pas pris en charge, sinon d'une façon très occasionnelle et sans être relevés en tant que tels¹².

8. *La linguistique*, fasc. 2, 1968, p. 35-48.

9. *Ibidem*, p. 44.

10. Cf. entre autres ici même les exemples présentés par Furne RICH.

11. *Revue de linguistique romane*, 15, 1939, mais parue, en fait, en 1945, p. 19 ; reproduit dans *La description phonologique avec application au parler franco-provençal d'Hauteville (Savoie)*, Paris, 1956, p. 57.

12. Cf. Claude HAGÈGE, *La langue mbum de Nganha (Cameroun)*, *Phonologie-Grammaire*, I-II, Paris, SELAF, 1970, p. 39 : «l est une continue latérale, toujours apicale et toujours réalisé comme sonore. C'est un autre phonème que r dans la plupart des cas. Cependant, dans certains signes, les deux phonèmes sont

Mais dans quel chapitre de la linguistique faudrait-il alors envisager le traitement des fluctuations? Il est bien évident que les fluctuations sont des variations de forme de certains monèmes. Ceci fait que Henriette Walter et Jean Michel Builtes proposent de les traiter en morphologie²⁶. Ils s'appuient tous les deux sur la conception de la morphologie en tant qu'étude des variantes du signifiant d'un même monème, prise de position que nous devons à Martinet. En effet, la morphologie se charge des variations non pertinentes du signifiant, et les fluctuations représentent des alternances non pertinentes. Dans ce sens général leur étude fait partie de la morphologie.

Par ailleurs, l'étude des fluctuations nous a permis de cerner de plus près le domaine de la morphologie. Les faits de morphologie étudiés jusqu'ici sont généralement des variations qui s'imposent automatiquement au locuteur d'une langue sans lui laisser aucune possibilité de faire autrement, aucune marge de manœuvre. Le locuteur a beau savoir que le *verd-* de *verdâtre* est le même monème que le *ver-* dans le syntagme *un tapis vert* il n'a pas la possibilité de dire *verâtre* (!) par pure contrainte morphologique. En revanche, les fluctuations sont par définition des variations libres, les plus libres qui soient. De ce point de vue il est difficile de ne pas les distinguer des autres variations morphologiques, qui, elles, sont obligatoires.

Cette réflexion m'a conduit au-delà des faits de fluctuation de phonèmes. Je crois comprendre que le choix des formes dans une langue n'est pas toujours prédéterminé par les contraintes structurelles, même s'il faut y voir la structure plurielle posée par Anne-Marie HOUDEBINE²⁷.

Quand je parle de formes, je les conçois toujours liées au même signifié, ou plus précisément je pense aux formes en tant que signifiant d'un signifié. Ce que je veux dire, c'est que le choix d'un signifié peut, dans certains cas, ne pas impliquer une seule forme. Si mon observation est juste, ceci vaut non seulement pour les monèmes mais pour toutes les unités du discours. Ainsi se présente dans les langues un espace de liberté où il peut y avoir des variations de formes nullement imposées et sans aucun effet de sens. Ces variations peuvent concerner aussi bien les unités de la deuxième articulation que les unités

26. WALTER, 1981, p. 68 : «Les fluctuations, c'est donc de la morphologie». BUILTES, 1986, p. 48 : «Ce sont [les fluctuations] des phénomènes morphologiques».

27. HOUDEBINE, 1983, p. 36.

de la première articulation; elles peuvent encore concerner l'expression des fonctions syntaxiques. Pour traiter donc ce domaine du possible, il m'a semblé utile et fécond de proposer une ligne spécifique de recherche, un chapitre nouveau de la morphologie intitulé *tropologie* que je définis comme l'étude des variations possibles et non obligatoires :

- a) dans le choix des unités de deuxième articulation sans que l'identité des unités de première articulation soit affectée;
- b) de la combinaison des unités de première articulation constituant un message ainsi que des marques de fonction sans que l'identité de ce dernier soit affecté.

Il est donc bien entendu que les fluctuations font partie de ces faits tropologiques, qui, en tant que tels, contribuent à la dynamique linguistique. Par ailleurs, ils restent disponibles pour assumer les rôles les plus divers à des fins stylistiques, poétiques, et autres. Mais nous devons convenir qu'à partir du moment où un fait tropologique devient l'indice de quelque chose, d'un effet de style par exemple, il cesse d'être un fait tropologique en devenant la marque de ce style déterminé.

Dans ce sens Conrad BUREAU distingue, à côté des faits stylistiques, des faits tropologiques : «On peut penser que certains de ces latitudes d'expression sont du ressort de la stylistique, que d'autres relèvent d'une tropologie, tandis que d'autres seraient l'objet d'une pragmatique»²⁸.

De son côté Fotis KAVOUKOPOULOS a montré l'abondance des faits tropologiques dans le domaine de la syntaxe, notamment dans la manifestation des fonctions²⁹. Mon propos n'étant pas ici d'insister dans ce domaine, je renvoie à l'ouvrage de Kavoukopoulos où on trouvera dans l'index (p. 1020) un grand nombre de références sur des faits tropologiques.

On voit donc que cette ligne de recherche permet de prendre en charge, au-delà des fluctuations, un certain nombre de faits qu'on aurait du mal à bien saisir sans distinguer entre variations obligatoires et variations libres, autrement dit entre une

28. Conrad BUREAU, 1981, p. 41.

29. KAVOUKOPOULOS, 1988, p. 639 : «Il nous a semblé possible d'utiliser dans notre analyse le même terme de fluctuation pour désigner, dans l'idiome homérique, la variation non obligatoire et non conditionnée (si ce n'est que par les classes formulaire) constituées de la tradition épique ainsi que par leurs modifications, mais, en tout cas, non pas par une contrainte grammaticale quelconque d'une partie des procédés d'indication fonctionnelle de l'idiome homérique».

morphologie contextuelle et une morphologie libre que pour ma part j'ai proposé d'appeler tropologie.

4. Typologie des fluctuations de phonèmes.

Depuis qu'on a commencé à se pencher sur les faits de fluctuation de phonèmes il est apparu que toutes les fluctuations n'étaient pas du même type. Dans le cadre d'un projet du Laboratoire de Phonologie de l'UFPR de linguistique de l'Université René Descartes, nous avons essayé d'inventorier un maximum de cas. Nous avons profité non seulement des ouvrages publiés, mais aussi des mémoires et des thèses, ainsi que des exemples apportés par les étudiants de DEA. Il a fallu souvent lire entre les lignes pour identifier les fluctuations éventuelles que l'auteur ne signalait pas en tant que telles.

À la lumière des faits observés, qui restent pour l'instant quantitativement modestes, il me semble possible de présenter une première esquisse pour classer et mieux comprendre différents types de fluctuation. Je propose, donc, d'envisager les fluctuations selon trois points de vue :

A. Du point de vue des rapports des phonèmes considérés entre eux.

B. Du point de vue des causalités qui provoquent les fluctuations.

C. Du point de vue de la dynamique linguistique.

Il sera bien entendu que dans tous ces cas il s'agira des fluctuations bien identifiées selon les principes annoncés dans notre définition.

A. Du point de vue des rapports des phonèmes considérés entre eux, les fluctuations peuvent avoir lieu entre phonèmes qui présentent une base commune ou entre phonèmes qui n'ont pas une base commune. Je précise tout de suite qu'avec le terme «base commune» je fais référence simplement au fait que les phonèmes concernés sont voisins dans le système. Ceci ne veut pas dire que l'alternance a lieu dans une position ou un contexte déterminé comme c'est le cas dans la neutralisation.

Le fait que les fluctuations entre phonèmes neutralisable représentent un type quantitativement important a conduit Mary Ritchie Key à postuler, nous l'avons vu, que les fluctuations doivent avoir lieu entre phonèmes qui ont

similaires («similar») en ce qui concerne le point ou le mode de leur articulation³⁰.

Or, la fluctuation entre phonèmes qui ont une base commune ne représente qu'un seul type de fluctuation. Nombreux sont les cas où la fluctuation se fait entre phonèmes non neutralisables. Je cite à titre d'exemples :

- /n/-/r/ *nyuryuku-ryuryuku* «œuf» en arabela³¹;
- /i/-/a/ *akomi-akoma* «encore» en grec;
- /d/-/r/ *sudamericano-suramericano* en espagnol;
- /l/-/q/ *allal-allaq* en qawasqar;
- /t/-/l/ *pèl-pèl* en gascon³².

B. Du point de vue des causalités qui favorisent le déclenchement d'une fluctuation on peut distinguer, pour le moment trois grandes catégories étant bien entendu que la plupart du temps il y a plusieurs facteurs à la fois qui interviennent. Par conséquent, les mêmes faits pourront être classés dans plusieurs catégories dans le même temps. On peut, donc, prévoir selon ce point de vue des fluctuations dont l'apparition est favorisée par :

- a) les pressions du système;
- b) les contacts linguistiques;
- c) les facteurs extra-linguistiques.

Avoir inclus parmi les facteurs qui favorisent les fluctuations les pressions du système peut apparaître à première vue comme un argument en faveur de ceux qui seraient tentés de considérer les fluctuations comme des faits phonologiques. Il n'en est pas du tout question. Argumenter dans ce sens serait confondre les causalités d'un phénomène avec le phénomène lui-même. Un bon nombre de variations morphologiques observées en synchronie peuvent s'expliquer diachroniquement par des changements phonétiques; pour autant elles ne sont pas moins morphologiques. Dans les faits présentés par Anne Lefebvre³³ on reconnaît effectivement la pression du système dans la présence d'un grand nombre de fluctuations entre voyelles de deuxième et

30. De même Anne LEFEBVRE est tentée de considérer les fluctuations comme des faits phonologiques en utilisant comme argument le fait qu'il s'agit «des phonèmes dont l'opposition est neutralisable ou qui ne s'opposent que par un trait pertinent comme l'attestent les exemples» (LEFEBVRE, 1984, p. 191).

31. RICH, 1963, p. 191.

32. ALLIENES, 1967, p. 328.

33. Voir LEFEBVRE, surtout 5^e chap.

troisième degré d'aperture, mais aussi longtemps que l'opposition restera stable pour un certain nombre de monèmes on aura affaire à des faits tropologiques, c'est-à-dire à la morphologie.

A propos des contacts linguistiques, qui font partie des facteurs fondamentaux qui peuvent provoquer des fluctuations, il serait nécessaire de procéder à une diversification en sous-catégories en distinguant plusieurs cas de figure. En voici une liste sans prétention à l'exhaustivité :

- 1) contacts entre les variétés régionales d'une même langue ;
- 2) contact entre une langue à grande diffusion et de tradition écrite et une langue à tradition orale, qui peut être parlée par un petit ou un grand nombre de locuteurs ;
- 3) contacts entre deux ou plusieurs langues à tradition orale ;
- 4) contacts entre deux ou plusieurs langues à grande diffusion, dites de prestige ;
- 5) contacts entre langues appartenant à la même famille ou à des familles différentes.

Parmi les facteurs extralinguistiques qui peuvent influencer positivement ou négativement l'apparition des fluctuations nous pouvons citer l'absence ou la présence d'une planification linguistique, le rôle de l'écriture, ainsi que l'importance de l'imaginaire linguistique³⁴.

C. Du point de vue de la dynamique linguistique, il est possible de distinguer au moins quatre cas :

a) Fluctuations qui permettent de formuler une hypothèse d'élimination d'une opposition.

Les fluctuations en grand nombre entre phonèmes glottaux et non-glottalisés en qawasqar, tehuelche et d'autres langues indo-américaines, constituent des exemples pour ce cas précis.

b) Variations qui permettent de formuler l'hypothèse d'acquisition d'une opposition.

Ceci est un cas particulier dans la mesure où la variation a lieu entre un phonème de la langue étudiée et un phonème d'une autre langue. Le fidjien, comme l'a déjà remarqué Henriette Walter³⁵ nous offre un exemple dans ce sens. La fluctuation a lieu, selon les données publiées par Albert Schütz (1979), entre le phonème fidjien /b/ et le phonème anglais /p/ dans le cadre de certains emprunts à l'anglais, par exemple *hent peu* pour

« plume », *beba-pepa* pour « papier ». Cette fluctuation va dans le sens de l'intégration du phonème /p/ par le fidjien. On devrait pouvoir observer une situation analogue dans *l'intégration de la nasale vélaire en français*³⁶.

c) Fluctuations qui font partie des symptômes qui accompagnent, parfois, le processus de disparition des langues. L'observation a été faite d'abord par Wolfgang Dressler³⁷ à propos de ses recherches sur le breton, observation que j'ai confirmée dans la description du qawasqar, et que j'ai reprise dans le cadre d'une problématique générale liée à la dynamique de la disparition des langues³⁸. Ce qui devient pertinent dans ce cas, ce n'est pas la présence des fluctuations, mais leur importance quantitative et l'état généralisé des fluctuations, la presque totalité des phonèmes entrant en jeu.

d) Fluctuations qui représentent des cas isolés sans exercer au moment de l'observation une influence sur le devenir de la langue, comme par exemple l'alternance *sudamericano-sudamericano* en espagnol.

La typologie que je viens de présenter est une première esquisse, elle n'a rien de définitif et ne prétend pas à l'exhaustivité. Elle devrait pouvoir s'affiner, se corriger et se perfectionner avec les suggestions et les travaux de chercheurs qui travaillent dans ce domaine.

36. WALTER, 1983, p. 14-29.

37. DRESSLER, 1972, p. 454.

38. CLAIRIS, 1988.

34. Voir HOUDEBERT, « Sur les traces de l'imaginaire linguistique », 1983.

35. WALTER, 1983, p. 70.

- CLAIRIS, Christos et Anne CHAPMAN, Observaciones etnológicas y lingüísticas acerca de antropónimos selk'nam, *Estudios Filológicos*, 16, Valdivia, 1981, p. 7-33.
- COHEN, David, Variantes, variétés dialectales et contacts linguistiques en domaine arabe, *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 68, 1, Paris, 1973, p. 215-248.
- DRESSLER, Wolfgang, On the phonology of language death, *Papers from the 8th regional meeting. Chicago Linguistic Society*, Chicago, 1972, p. 448-457.
- DRESSLER, Wolfgang et Josef HUGGARD, *Études phonologiques sur le breton sub-bigouden*, Wien, Verlag des Österreichischen Akademie der Wissenschaften, 1980, 80 p.
- EL ZEIN, Abdoul Fatah, *Le parler arabe des Drûzes de Chanay (Liban). (Phonologie, Morphologie du verbe)*, thèse de troisième cycle, Université de Paris III, 1981, 262 p.
- FRANÇOIS, Denise, *Français parlé*, Paris, Sela, 1974, 842 p.
- GOUBAILLIER, Jean-Pierre, Phonologie fonctionnelle expérimentale (P.F.E.), *Descriptio Linguistica. Proceedings of the First Conference on Descriptive and Structural Linguistics. Antwerp 9-10 September 1985*, Hermann BLUHME et Göran HAMMARSTRÖM (eds.), Tübingen, Günter Narr Verlag, p. 161-193.
- HAGÈGE, Claude, La langue mbum de Nganha (Cameroun), *Phonologie-Grammaire*, I-II, Paris, Sela, 1970, 366 p.
- HOUEBINE, Anne-Marie, Sur les traces de l'imaginaire linguistique, dans AEBISHER, Verena et Claire FOREL (eds.), *Parlers masculins, Parlers féminins?*, Paris, Delachaux et Niestlé, 1983, p. 105-139.
- HOUEBINE, Anne-Marie, Pour une linguistique synchronique dynamique, *La linguistique*, 21, Paris, PUF, 1985, p. 7-36.
- KAVOUKOPOULOS, Fotis, *Les expansions casuelles et prépositionnelles du prédicat. Essai de syntaxe homérique*, thèse de doctorat, Université René Descartes Paris V, 1988, IV vol., 1156 p.
- KEY, Mary Ritchie, *Comparative Tacanan Phonology*, The Hague-Paris, Mouton, 107 p.
- KEY, Mary Ritchie, Phonemic pattern and phoneme fluctuation in bolivian chama (tacanan), *La linguistique*, 2, Paris, PUF, 1968, p. 35-48.
- KEY, Mary Ritchie, La fluctuación de fonemas en la teoría fonológica, *Signos*, 9, 1, Universidad Católica de Valparaíso, 1976, p. 137-143.
- KEY, Mary Ritchie, Araucanian genetic relationships, *International Journal of American Linguistics*, 44, 4, The University of Chicago Press, 1978, p. 280-293.
- KEY, Mary Ritchie, Phoneme fluctuation and minimal pairs in language change, *Linguistique fonctionnelle : débats et perspectives*, Morteza MAHMOUDIAN (éd.), Paris, PUF, 1979, p. 305-310.
- KHALED, Wissam, *Étude phonologique dans une perspective psychosociolinguistique d'un parler régional au Mont Liban*, thèse de doctorat de troisième cycle, Université René Descartes Paris V, 1983.
- LEFEBVRE, Anne, *Lille parle : du nombre et de la variété des registres langagiers. Étude sociolinguistique du parler de la région lilloise*, thèse de doctorat d'état, Université René Descartes Paris V, 1981, 671 p.

- MARTIN, Pierre, Fluctuations et flottements vocaliques en franco-canadien, *Actes du XIV^e Colloque International de Linguistique Fonctionnelle, Elseneur 1987*, Louvain-la-Neuve, 1988, p. 223-228.
- MARTIN Pierre, Fluctuations, flottements et oscillations, en franco-canadien, *Dilbilim*, VIII, Istanbul, 1989, p. 87-100.
- MARTINET, André, Description phonologique du parler franco-provençal d'Hauteville (Savoie), *Revue de linguistique romane*, (1939), 15, 1945, p. 1-86.
- MARTINET, André, *La description phonologique, avec application au parler franco-provençal d'Hauteville (Savoie)*, Paris, M. J. Minard, 1956, 108 p.
- MARTINET, André, *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, 1980 (1^{re} éd. 1960), 224 p.
- MARTINET, André, Réalisations identiques de phonèmes différents, *La linguistique*, 2, Paris, PUF, 1979, p. 127-129.
- MARTINET, André, Ce que n'est pas la phonologie, *Langue Française*, 60, Paris, Larousse, 1983, p. 6-13.
- MARTINET, André, Économie des changements linguistiques (rapport au thème I), *Actes du XIII^e Colloque International de Linguistique Fonctionnelle, Corfou 1986*, Athènes, 1988, p. 52-57.
- NAIM-SANBAR, Samia, *Le parler arabe de Bas-Beyrouth, Ayn el Muraysa, (la diversité phonologique : étude socio-linguistique)*, thèse de doctorat de troisième cycle, Université Paris III, 1982.
- PIKE, Kenneth L., *Phonemics : a Technic for Reducing Languages to writing*, Ann Arbor, Michigan, 1968 (1^{re} éd. 1947), 254 p.
- RICH, Furne, Arabela phonemes and high-level phonology, *Studies in Peruvian Indian Languages*, I, Summer Institute of Linguistics, University of Oklahoma, 1963, p. 193-206.
- SCHÜTZ, Albert, English loanwords in fijiian, *Fijian language studies : Borrowing and pidginization*, Fiji, Fiji Museum, Suva, 1979, p. 1-50.
- SRAGE, Mohamed Nader, *Étude sociolinguistique de l'arabe à Beyrouth (Moussayt-be)*, thèse de doctorat de troisième cycle, Université de Paris III, 1981.
- TROUBETZKOY, Nicolas, *Principes de phonologie*, trad. Jean CANTINEAU (1^{re} éd. all. 1949), Paris, Klincksieck, 1957, XXXIV + 396 p.
- WALTER, Henriette, *La phonologie du français*, Paris, PUF, 1977, 162 p.
- WALTER, Henriette, La voyelle centrale et son évolution. Une étude systématique de la fluctuation, *Les Mauges. Présentation de la région et étude de la prononciation*, Henriette WALTER (éd., Centre de Recherches en littérature et en linguistique sur l'Anjou et le Bocage, Université d'Angers, 1980, p. 79-136.
- WALTER, Henriette, La nasale vélaire. Un phonème du français?, *La langue française*, 60, Paris, Larousse, 1983, p. 14-29.
- WALTER, Henriette, Entre la phonologie et la morphologie. Variantes libres et fluctuations, *Folia Linguistica*, XVIII, 1-2, Mouton, 1984, p. 65-72.
- WALTER, Henriette, Les changements phonétiques « vrais » et les autres. Les fluctuations sont-elles inévitables?, *Actes du XIII^e Colloque International de Linguistique Fonctionnelle, Corfou 1986*, Athènes, 1988, p. 49-51.